

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2011

PRESENTS : Pierre MUEL, Maire, Jacky MERY, Jacqueline LEGAY, Michel SCHNEIDER, Adjoints,
Pierre MAUCOURT, Nathalie SIEFERT-BERTRAND, Jean-Pierre FRANCOIS, Robert ADAM, Laetitia SENAND, Thierry TRESSE, Christine RASMUS, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES : Pascal THIERY qui donne procuration à Pierre MAUCOURT, Damien JASPARD.

ABSENTS NON EXCUSES: NEANT.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de séance du 14 Avril 2011 qui est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.

Monsieur Robert ADAM est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour, ce que le Conseil accepte à l'unanimité :

- aménagement des "blockhaus" le long du chemin piétonnier
- location de la Grange de Vezon.

ORDRE DU JOUR

239. RENOUVELLEMENT DES BAUX DE LOCATION DES TERRES COMMUNALES

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que suite à la cessation d'activités de Monsieur Patrick SAMSON, son repreneur, Monsieur Damien GRANDIDIER, sollicite de la Commune la reprise du bail de location à son nom des terres, soit 10ha 28a , précédemment louées à Monsieur Patrick SAMSON.

La reprise du bail est approuvée à l'unanimité.

A cette occasion un état des baux de location des terrains communaux à des agriculteurs est présenté à l'Assemblée par Monsieur le Maire.

240. DECISION MODIFICATIVE N° 1 M14 2011

Monsieur le Maire soumet au Conseil sur proposition de Monsieur le Trésorier, de procéder à la modification budgétaire suivante :

c/775 - 100 000

par diminution de l'excédent budgétaire prévisionnel de fonctionnement.

La décision modificative n° 1 est adoptée à l'unanimité.

241. ACQUISITION DE MATERIEL

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jacky MERY, premier Adjoint, en charge du dossier d'acquisition d'une balayeuse adaptable au tracteur communal.

Il est préalablement rappelé que le coût du balayage est de l'ordre de 2000 €/ an pour 4 passages le long de la voirie communale.

Après consultation de plusieurs fournisseurs Monsieur MERY propose l'acquisition d'une balayeuse, adaptée aux besoins, au prix de 5 348 € HT selon devis de la Sté ROCHA.

Après discussion, l'acquisition de la balayeuse proposée est approuvée à l'unanimité. Cette dépense sera affectée en investissement sur le programme « Acquisition de matériel ».

242. AMENAGEMENT DES BLOCKHAUS SITUES LE LONG DU CHEMIN PIETONNIER

Le coût de la réalisation et de la mise en place des panneaux, conçus en partie par les enfants du CM2 de l'école de Marieulles, est de 1 500 € HT. La décision par le Conseil Municipal d'allouer cette somme permettra de solliciter une subvention.

Après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'allouer 1 500 € pour l'aménagement des blockhaus.

243. LOCATION DE LA GRANGE DE VEZON

Après réalisation des travaux de rénovation de la toiture, Monsieur le Maire propose de louer la Grange de Vezon, à titre précaire et révocable.

Après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mettre en location en l'état, avec possibilités d'aménagements à la charge du locataire, la Grange de Vezon, à titre précaire et révocable, au prix de 180 € par mois.

Les éventuels candidats se feront connaître en mairie.

Monsieur le Maire vérifie les obligations légales notamment en matière de publicité.

DIVERS

Monsieur le Maire fait état :

- *de la proposition de la société FRANCE CRYPTAGE de sécuriser les données informatiques de la commune via Internet au prix de 27 € par mois. Il n'est pas donné suite à cette proposition.*
- *de la visite de M. Weiten, Président du Conseil Général, à l'occasion de sa rencontre avec les élus du canton de Verny. Après s'être rendu sur le chantier de l'Ensemble Educatif des Côtes, il confirme son soutien à l'opération.*

Après un tour de table, la séance est levée.

Marieulles, le 26 Mai 2011

Le Maire,

P.MUEL